



Cadre de responsabilisation de gestion du Secrétariat du Conseil du Trésor



Objectifs

En créant un cadre de responsabilisation de gestion, les objectifs sont les suivants :

- Définir et préciser les attentes d'une saine gestion
- Rationaliser les cadres existants du SCT
- Créer des indicateurs de rendement pour évaluer le rendement en matière de gestion des personnes (SM) et des organisations



Considérations

En élaborant le nouveau cadre, le SCT voulait:

- Harmoniser les attentes en matière de gestion par rapport à la vision *Des Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*
- Incorporer et bâtir selon les principes de la fonction de contrôleur moderne
- Représenter la gestion comme étant une fonction d'intégration au sens large



Éléments

L'ébauche du cadre comprend trois parties :

- Dix « attentes » apparentées et qui sont définies comme étant des déterminants essentiels à une saine prise de décisions en matière de gestion
- Des indicateurs clés à utiliser pour évaluer le rendement au fil du temps
- Des mesures à court terme qui pourraient être négociées ou adaptées pour une organisation en particulier

Les outils et les guides courants et à venir du SCT appuieront la mise en œuvre du cadre



Mise en œuvre

Le Cadre évoluera au fur et à mesure du renforcement des pratiques de gestion dans les ministères. Toutefois, pour commencer :

- il est incorporé aux consignes que prépare le Bureau du Conseil privé à l'intention des sous-ministres;
- il renforce le code de déontologie de la fonction publique;
- il servira de point de départ au dialogue entre le SCT et les ministères.



Autres utilisations

Le Cadre servira aussi à d'autres fins, par exemple :

- évaluer la santé organisationnelle;
- guider le renouvellement des politiques du SCT;
- contribuer à l'évaluation du rendement des sous-ministres;
- structurer les futurs comptes rendus sur la gestion.